



CERCLE D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU ASBL

MODALITES D'INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

Chères escrimeuses, chers escrimeurs,

Nous souhaitons préciser certains points au niveau de la participation des tireurs du cercle d'escrime de Neufchâteau aux compétitions :

- Les inscriptions aux compétitions peuvent se faire de trois façons différentes :
- . soit en s'inscrivant aux valves de la salle d'armes.
- . soit en envoyant un mail au secrétariat : info@escrimeneufchateau.be (au plus tard le dernier mercredi précédent la compétition ou quinze jours avant pour les championnats de Belgique).
- . soit en téléphonant à la secrétaire (au plus tard le dernier mercredi précédent la compétition ou quinze jours avant pour les championnats de Belgique) : Tél.: 063/422061 - 0473/926032.

Toute inscription ne parvenant pas dans les délais ne sera pas acceptée. Toute inscription ne passant pas par le secrétariat sera invalidée et les frais éventuels d'arbitrage seront imputés aux tireurs s'étant inscrits sans l'accord du secrétariat (150,00.- euro).

- Le secrétariat envoie un mail de confirmation d'inscription aux tireurs concernés avec en annexe le programme du tournoi. Les différentes façons de faire connaître leur désistement sont rappelées dans ce mail.

- A partir de trois tireurs inscrits à la même compétition, le cercle d'escrime de Neufchâteau envoie, à ses frais, un arbitre à cette compétition. Si le nombre de tireurs est de neuf alors le cercle envoie deux arbitres etc. Dans le cas où un tireur ne peut pas participer à cette compétition, il est prié d'annoncer, **avant le vendredi midi précédent la compétition**, son retrait soit par mail, soit par téléphone, soit par sms au secrétariat.

- Si le tireur concerné ne prévient pas le secrétariat, il lui sera facturé les frais d'arbitrage plus les frais de déplacement, frais pouvant être très variables suivant qu'il s'agit d'un arbitre du cercle (35,00.- euro+ 0,20.-/km), d'un arbitre extérieur rémunéré par le cercle (50,00.- euro+ 0,30.-/km) ou du paiement de l'amende car aucun arbitre disponible n'a pu être trouvé (150,00.- euro).

Attention ceci n'est pas valable pour la participation aux Championnats de Belgique où la non-participation d'un tireur doit être annoncée beaucoup plus tôt et pour certaines autres compétitions qui, pour des questions d'organisation, demandent à être prévenues plus tôt de l'annulation d'un tireur.

En dernier lieu, le cercle décide du nombre de tireurs inscrits aux diverses compétitions suivant les arbitres et les entraîneurs disponibles. Le cercle peut limiter le nombre d'inscrits aux compétitions. Mais dans la mesure du possible, nous encourageons la participation des tireurs et nous essayerons de trouver des solutions équitables.

- Le matériel nécessaire pour les compétitions :

. Le matériel disponible au cercle (veste, masque, veste électrique) ne correspond pas toujours aux normes pour s'engager dans des compétitions. En effet, le cercle a acquis du matériel avec une force de 350 newton (valable jusqu'à la catégorie minime inclus) alors que pour les catégories cadet, junior et sénior, il conviendra de posséder du matériel plus résistant (masque=1600N et veste = 800N). Il convient donc de venir trouver la secrétaire afin de vérifier si du matériel adéquat est disponible. Si cela n'est pas le cas, le tireur devra posséder son propre matériel lui permettant de participer aux compétitions.

. Les armes et les fils de corps doivent être vérifiés lors du dernier entraînement précédent la compétition afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

. Les armes et les fils de corps utilisés lors de compétition se détériorent plus rapidement et il est souvent nécessaire de les réparer durant les compétitions. Ces réparations sont à la charge du tireur utilisateur. Les armes et les fils de corps revenant au cercle doivent être ramenés en état de bon fonctionnement. Si jamais la réparation n'a pas été possible, le responsable du matériel s'en chargera et le cercle facturera le montant de la réparation (voir le tarif aux valves).

- Aller à la compétition :

Dans la mesure du possible, nous encourageons le covoiturage entre les tireurs, les maîtres d'armes et les arbitres du cercle. Cela est plus motivant, stimulant et rassurant de se retrouver à plusieurs tireurs à la même compétition.

- Renseignements sur les compétitions :

Voici deux sites sur lesquels vous pouvez vous rendre afin de trouver des compétitions en Belgique et dans les pays limitrophes :

- www.escrime-ligue.be
- www.nahouw.net

Les tireurs souhaitant s'inscrire à une compétition non indiquée aux valves doivent en faire la demande quinze jours avant la tenue de cette compétition. Dans un premier temps, l'avis favorable des maîtres d'armes est indispensable. Dans un deuxième temps, le comité décidera de la possibilité ou non d'inscrire un ou des tireurs à ces compétitions.

Dans tous les cas, nous vous encourageons à acquérir petit à petit votre propre matériel tant au niveau de l'habillement que des armes. Ainsi un tireur entamant une deuxième année d'escrime devrait être muni d'au moins son gant, son masque, son pantalon et sa sous-veste. En effet, ce matériel n'est pas présent en suffisance au cercle et il est principalement destiné aux débutants.

Le fait d'acquérir leur propre matériel est souvent perçu par les enfants comme une émulation positive et un encouragement à continuer dans un sport.

Le conseil d'administration